

L'Institut de Biologie Clinique porte un intérêt majeur à la protection de la vie privée et des données personnelles des patients et souhaite les informer au mieux via ce document sur la façon dont ces données sont traitées dans le cadre de l'organisation des soins et des activités de l'institution.

Responsable du traitement et ses représentants

L'ULB-IBC est le responsable du traitement des données personnelles des patients. Les personnes agissant en son nom sont :

- Le Directeur Gestionnaire : Jean-Claude Praet
- Le Directeur Scientifique : Georges Janssens
- L'Assistante de Direction : Sabine Gilotay
- Le Conseiller en sécurité de l'information : Aurélia Grisé
- La responsable ressources humaines : Chantal Ounnassi
- Chef de Service Adjoint IT: Stéphane Brasseur
- Le Délégué à la protection des données : Philippe Costard

Supervision du traitement des données personnelles

La responsabilité centrale et la surveillance des données personnelles des patients incombent au Directeur Gestionnaire, au Directeur Scientifique, à l'assistante de Direction et au conseiller en sécurité de l'information.

L'accès et le traitement des données personnelles des patients sont effectués par le personnel habilité uniquement. Les différents utilisateurs n'ont accès qu'aux données personnelles dont ils ont besoin pour l'exécution de leurs tâches au nom du responsable de traitement.

L'ensemble des employés et collaborateurs de l'institution qui traitent les données personnelles des patients est tenu au secret professionnel et à une obligation de confidentialité.

Un délégué à la protection des données a été nommé au sein du laboratoire. Ce poste est occupé par Monsieur Philippe Costard. Cette personne peut être contactée par chaque patient pour toute question concernant le traitement des données personnelles des patients (à l'exception des demandes d'exercices de droits) via philippe.costard@santhea.be et au conseiller en sécurité de l'information via ibcgdpr@ibc.ulb.ac.be.

Catégories de personnes dont les données sont traitées et méthodes de collecte

La collecte et le traitement de données personnelles s'applique à tous les patients de l'institution.

Ces données sont collectées auprès du patient et du médecin prescripteur soit par le personnel de l'institution soit par le médecin prescripteur, à moins qu'une autre méthode de collecte s'impose en fonction de la finalité du traitement ou que le patient ne soit pas lui-même en mesure de fournir les données. Ne sont collectées et traitées, de façon compatible, que les données personnelles indispensables à l'exécution des traitements dont les finalités sont énoncées à la suite dans ce document d'information.

Catégories de données traitées

Les données personnelles des patients traitées par le laboratoire sont les suivantes :

- Données d'identification.
- Données administratives et financières.
- Données médicales, paramédicales, infirmières et sociales.
- Autres données nécessaires à l'exécution de finalités déterminées par l'institution ou imposées par la loi, telles que les données judiciaires.

Finalités des traitements de données personnelles

Les traitements de données personnelles des patients réalisés au sein du laboratoire présentent au moins l'une des finalités suivantes :

1) Soins des patients	2) Administration des patients	3) Qualité des soins	
4) Enregistrements des patients	5) Traitement des plaintes	6) Sécurité	7) Autres finalités

Les finalités 1 à 6 ont pour fondement légal les lois relatives aux hôpitaux, à l'assurance obligatoire couvrant les soins de santé, aux droits des patients et à l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance. Les autres finalités sont strictement encadrées par l'obtention du consentement du patient ou de son représentant légal.

Transfert de données personnelles

Les catégories suivantes de destinataires ont droit de s'adresser à l'Institut de Biologie Clinique pour obtenir des données personnelles de patients :

Les patients eux-mêmes ou leurs représentants	Les organismes assureurs
L'Institut National de l'Assurance Maladie-Invalidité	Les autorités publiques
Les fournisseurs de soins externes des patients	L'assureur de l'institution en cas de litige avec le patient
Les sous-traitants de l'institution	Autres destinataires dans le cadre d'un transfert encadré par la loi ou l'obtention du consentement du patient

Aucun transfert de données personnelles de patient n'est réalisé vers un pays tiers (pays non-reconnu comme fiable dans le cadre du RGPD).

Procédures de protection

Toutes les mesures techniques et organisationnelles sont prises pour assurer l'exactitude et la pertinence des données personnelles des patients ainsi que pour leur protection contre la perte, les dégâts et les accès, modifications ou transferts non autorisés.

Durées de conservation

Dans le respect des obligations légales, la durée de conservation des données personnelles du patient, à compter des dernières analyses réalisées, est de :

30 ans (minimum) pour les données médicales	3 ans pour les demandes d'analyses
	1 mois pour les images caméra (sauf preuve d'infraction)

Si la période de conservation a expiré, les données personnelles sont supprimées dans un délai d'un an sauf si la conservation est requise sur base de loi, ou qu'elle est considérée comme importante d'un point de vue médical ou pour la défense des intérêts légitimes du laboratoire ou du patient ou de ceux de ses successeurs légaux ou encore qu'il existe un accord sur la conservation entre le patient et l'institution.

Droits du patient

Le patient dispose des droits suivants, qu'il exerce directement ou par l'intermédiaire de son représentant légal :

- Savoir s'il existe ou non un ou des traitements de données personnelles le concernant ;
- Obtenir les informations suivantes : *Les finalités de traitement des données ; Les catégories de données concernées ; Leur durée de conservation ; Les catégories de destinataires auxquels les données sont transmises ; La source des données personnelles s'il ne s'agit pas du patient lui-même ;*
- Consulter et obtenir une copie des données traitées (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- Rectifier ou effacer tout ou une partie des données (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- S'opposer au traitement ou retirer son consentement (sous certaines conditions définies par la loi).

Pour exercer ces droits, le patient ou son représentant légal peut demander un rendez-vous par courrier adressé à l'ULB – Institut de Biologie Clinique à l'attention de Jean-Claude Praet, Directeur Gestionnaire, Chaussée de la Hulpe 171 à 1170 Watermael-Boitsfort. Dans sa demande, le patient ou son représentant légal doit fournir une copie de sa carte d'identité et préciser les droits qu'il souhaite exercer.

Chaque demande est suivie d'un accusé de réception. En cas de réponse favorable, un rendez-vous est fixé dans un délai d'**un mois**. Pour les demandes complexes ou nombreuses, cette période peut être étendue à trois mois après réception de la demande. Le patient en sera alors informé dans **le mois** suivant la réception de la demande.

Si le patient est d'avis que les dispositions de la présente politique de confidentialité ne sont pas respectées ou qu'il a d'autres raisons de se plaindre pour des faits relatifs à la protection de ses données personnelles, il peut s'adresser directement :

- Au délégué à la protection des données.
- À l'autorité de protection des données.